

<http://ugtg.org/spip.php?article1771>



UTC-UGTG Sèksyon Kapestè : ONSÈL BARIBOUTÈYKRAZÉ AKA JOJO

- Actualité -



Date de mise en lignemardi 17 avril 2012

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

POPILASYON, TRAVAYÈ, KONTRIBYAB, onti dékatman pou zòt konprann, ka-i ka pasé andan Komin Kapèstè....

Après avoir signé plusieurs protocoles d'accord et de relevés de décisions avec notre organisation, le maire de la Commune de Capesterre Belle Eau, comme d'habitude, **PAKA RÈSPÈKTÉ AYEN ! MISIYÉ POKO POTÉ PON MANNÈV POU FÈ SITIYASYON A TRAVAYÈ VANSÉ, KON LALAWA KA PRÉVWA ASI** : recrutement, promotion interne, notation, avancement, application des jugements des tribunaux et régime indemnitaire etc.

Dans le dernier protocole de février 2011, il était question d'appliquer les dispositions suivantes :

1) REVOIR LES TARIFS DES TICKETS RESTAURANT à 10 Euros en JANVIER 2012 ! nou an AVRIL, ayen poko fèt. Aloské manjé gaz é ésans ka ogmaté touléjou.

2) REPRENDRE LA DISCUSSION anlè le PFR et le régime indemnitaire. **PON NOUN PA LEVE NOU DIGAD** . Yo twop okipé dèyè manda.

Monsieur BEAUGENDE annonce aux travailleurs que les membres du Comité technique paritaire ne se sont pas prononcés sur le régime indemnitaire. Alors qu'en réalité, depuis le 1er janvier 2011 ces indemnités devaient être modulées, nous rappelons toutefois, que les rappels de ces indemnités, reste de mises

3) INTEGRATION LES EMPLOIS PRECAIRES kè-i té fouté déwô malpwopman. La commune a reçu plusieurs condamnations du conseil des Prud'hommes pour l'intégration de 10 agents issus de contrat CES ; CEC ou CIA. Monsieur Joël BEAUGENDRE après avoir fortement payé avec l'argent des contribuables un cabinet d'avocat de Métropole, la Cour de Cassation a cassé et annulé toutes les jugements de la Cour d'Appel de Basse-Terre et il doit cependant intégrer ces travailleurs.

Au lieu d'appliquer ces ordonnances, il recrute son fils au service de la comptabilité en guise d'insertion sociale et un Chargé de Communication sans aucune compétence et qualification en la matière (emploi de catégorie A ou B).

Ces personnages, à l'occasion de la dernière élection cantonale partielle, sont restés presque un mois absents de leur poste de travail. Ils avaient disparus de la circulation sans autorisation préalable de leurs chefs hiérarchiques ni congé annuel voire même congé de maladie. **san pon moun sav ola yo yé, ola yo pasé.. é KI MOUN KI KA PÉYÉ YO ...**

4) NOMINATION DES 4 LAUREATS DE L'EXAMEN de technicien (ex-contrôleur de travaux) dont 2 en 2009 et 2 en 2010

Parmi ces agents, un fut nommé à forceps en avril 2011 après la 5ème année de réussite à l'examen professionnel et 2 ans sur une liste d'aptitude du Centre de Gestion et un autre est depuis le 29 novembre 2011 inscrit sur la liste en question en attendant sa nomination, malgré la publication de la vacance de son emploi en 2009. Les 2 autres ont été totalement oubliés.

Un autre agent issu du concours de rédacteur de 2008 est resté 3 ans en attente, alors que l'intime du maire qui au 1er novembre 2005 était 2ème échelon, a été nommée avec la plus belle gratification au 7ème du grade de rédacteur. Elle qui n'a jamais été inscrite de sa vie sur une liste d'aptitude. **OLA NOU KAY ADAN TOUSA ?**

5) L'HARMONISATION DES QUOTAS HORAIRES, pour favoriser son élection la veille de ces cantonales des amis du maire **ont été SUCRÉS à coup de 35 heures** alors que les agents de la Caisse des écoles et du service technique employés depuis plusieurs années sont en dessous des 28 heures et peuvent mêmes pas cotiser à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL). **KI JAN ZÒT TOUVÉ-I ?**

6) L'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

Le local syndical, est en état de délabrement. C'est un lieu d'hébergement pour les actes de tous natures et de rendez-vous pour les voleurs. Les différents INGENIEURS recrutés par la commune, ont depuis tantôt visités les lieux et à plusieurs reprises photographiés ces décombres mais les travaux tardent à venir, mise à part un grillage installé **Pou bouché on tou adan watè-la.**

7) LA NOTATION de 2010 placée près d'une année dans le bureau du maire que l'on croyait **Morte et enterrée** comme par enchantement est **ressuscitée** toujours à la veille de ces cantonales. Néanmoins, **celle de 2011** en léthargie n'a pas été encore portée à la connaissance des agents. Serait-elle mort-née ? Car nous constatons que les services ont déjà commencé la distribution les fiches d'entretien/Evaluation, sans concertation ou avis du Comité Technique Paritaire (CTP) voir même délibération du Conseil Municipal. **Tala pli fò ankò !**

8) ORGANISATION DES SERVICES

Le service technique qui auparavant fonctionnait avec 200 agents est en manque d'effectif depuis tantôt et fonctionne avec 67.

Pousé vwati-la, sé pa menm palé. Sé yenki épav kila, le nouveau Directeur est obligé d'utiliser la voiture et le téléphone de Bojand. **On se demande quand mettra-t-il en service sé charèt a bèf-la ki an servis teknik-la ?**

A l'occasion de chaque élection, les plans des services techniques apparaissent et disparaissent aussitôt. Mais quand placera-t-on la première pierre ?

La commune de Capesterre Belle Eau ne dispose pas de plan de formation. Et l'organigramme validé par le CTP n'a que partiellement et mise en application.

Des mesures ont été mise en place par l'autorité pour prétendre à la gestion des congés et absences. A cette occasion, il a décidé de retirer une journée sur la paie des agents en congé de maladie avant même l'avis du Comité technique Paritaire. Néanmoins, nous nous demandons ce qu'il pense faire de son fils et son chargé de communication **pour leurs absences injustifiées, (klopen é klopan dans la cour).**

Dans les prochains épisodes, il ne tardera pas de se prononcer sur le **retrait des 40 %** en cas de congé de maladie et de maternité ...

Le conseil municipal procède à la création de postes d'adjoint administratif. Or, dans le tableau des effectifs, il existe plusieurs emplois vacants. **KI MOUN BOJAND BIZWEN KOUYONNE ?**

Tini dòt biten ankò... Wouvè zyé wouvè zorey avan i twota

ENFOWMASYON DÈYÈ PÒKÒ MANNYÉ.....

Fait à Capesterre Belle Eau, le 16 avril 2012